BTS AG, quelle direction prendre ?

Par **WolfGirl**, le **03/07/2015** à **14:51**

Bonjour, je vais présenter mon projet et mon parcours en quelques lignes :
J'ai obtenu mon dernier diplôme en 2009 (BAC PRO Secrétariat), après 4 ans dans le monde professionnel, j'ai décidé de reprendre mes études à 24 ans.
Je suis actuellement en alternance BTS Assistante de gestion en PME/PMI. J'ai validé ma première année, je débute la deuxième en septembre.
Cette année a été révélatrice pour moi, je voudrais devenir Juriste.
Problème : Je voudrais faire une licence pro par correspondance et la seule que j'ai trouvée est la Licence notarial mais, elle n'est pas compatible avec mon BTS.
Autre solution, faire 3 ans de licences avec CAVEJ.
- Avez-vous d'autres licences pro à distance à me proposer ?
- Pouvez-vous me raconter votre expérience en 1er en L1 de droit ?
- Que pensez-vous de la formation CAVEJ ?
Merci d'avoir pris le temps de me lire et de répondre à mes interrogations. :-D

Par **joaquin**, le **03/07/2015** à **17:03**

Bonjour,

Pourquoi ne pas passer un BTS "compatible" avec la licence pro notariat (BTS notariat ou Professions immobilières). Le parcours "BTS et la licence notariat" sera peut-être plus court et plus adapté à votre profil qu'une licence de droit, surtout par correspondance.
Si vous avez déjà un BTS du secteur tertiaire, vous ne passez que certaines épreuves du BTS notariat ou PI. Il faut se renseigner au rectorat.

Cordialement
JG

Par **WolfGirl**, le **08/07/2015** à **09:21**

Bonjour Joaquin,

Merci d'avoir répondu à mon message.
Malheureusement, j'ai pas encore validée mon BTS (examen en mai-juin 2016), me relancer dans un BTS une nouvelle fois m'enthousiasme pas vraiment.

De plus, mon homme risque de perdre son travail en 2016 et je serai seule a faire vivre notre foyer.
Après, je ne suis pas fermer je continuer a chercher notamment sur le site www.défimétier.com pour obtenir une formation conventionnée.
Merci :-D

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés